

PROCÈS-VERBAL

NORISKO

N° d'imprimé : D134116390

DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

06/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

Nº D'AGRÉMENT : S044V033

(9) RAISON SOCIALE: C.T.A. DU SUD LOIRE (3) COORDONNÉES: 119, route de la Gare

44120 VERTOU

Tél: 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

Nº D'AGRÉMENT :

044D1192

SIGNATURE:



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation

Date de 1ere mise en circulation

GB-412-DV(F)

14/11/2022

06/08/2021

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

TALISMAN

(1) Nº dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale

VF1RFD00268121117

M1

Genre **VP**

Type/CNIT

Épergie GO

M10RENVPD62H547

Document(s) presenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissairepriseur ou un huissier de justice

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

25171438

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

07/07/2025

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES: Usure anormale ou présence d'un corps étranger: AVD, AVG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG, ARD, ARG

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS: Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AV

Véhicule présentant des particularités incompatibles avec les installations de contrôle ayant entraîné la mise en œuvre de méthodes spécifiques

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

148837

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-3.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	9 %		12 %	
Force verticales :	1039 daN		702 daN	
Frein de service				
F				

Forces de freinage (déséquilibre) : 208 daN 387 daN 378 daN 211 daN Déséquilibre (< 20%) : 3 % 2 %

Forces de freinage (efficacité) : 387 daN 378 daN 208 daN 211 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 68 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 30 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51m⁻¹): C1: < 0.10 C2: < 0.10 Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): 1.4 % -0.3 % Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%): -4.0 % -4.0 %